ANNONCES LÉGALES

Etudes de Me NAVARRE, notaire à Lille, de Me DEVRIERE, et de feu Me BOITEL, avoués à Lille.

A VENDRE

Sur licitation
Par suite de décès

Le LUNDI 14 JUIN 1909, à deux heures précises de l'après-midi, en la Mairie d'Haubourdin, par le ministère de Me NAVARRE, notaire à Lille, commis judiciairement.

VILLE D'HAUBOURDIN

Brasserie-Malterie

en pleine exploitation, avec maison d'habitation, à proximité du canal de la Deûle et du chemin de fer, sise sur la Grande - Place d'Haubourdin, rue Sadi-Carnot, n° 23, comprenant notamment:

Machine à vapeur, 3 chaudières avec agitateurs pour brassage à moût trouble, de 78 hl 30, 73 hl 10 et 25 Mq 97, une cuve à matière de 143 hl 33, une bâche à eau chaude de 177 hl 70, une bâche à eau froide de 95 hl 90, une pompe pour les moûts, deux bacs refroidisseurs de 60 hl 44 et de 51 hl, 2 réfrigérants Baudelot avec chacun une cuve guilloire de 66 hl, un concasseur à 4 cylindres et chaîne à godets, machine à laver les tonneaux et un puits avec pompe actionnée par la vapeur.

Environ 1,650 fûts de trois dimensions, 2 camions, un tombereau, 4 chevaux, 30 chantiers, menots et menettes et outillage divers.

La clientèle et l'achalandage, ainsi que le droit pour le temps qui restera à courir à compter du jour de l'entrée en jouissance, à divers baux accordés par des particuliers sur 14 estaminets à Lille, Loos, Lomme, Sequedin, Haubourdin, Santes, Wavrin, Radinghem et Sainghin-en-Weppes, plus amplement désignés aux affiches.

2° UNE MAISON DE RENTIER, sise rue Sadi-Carnot, n° 25.
Louée 1.000 francs plus charges.

3° UN JARDIN contigu aux 1° et 2°, avec porte d'entrée rue Sadi-Carnot, de 9 ares 50 centiares.

4° CABARET, *Au Progrès*, rue Victor-Hugo, n° 13.
Loué 300 francs.

5° CABARET, *Café Jean*, rue de la Gare, n° 97.
Loué 600 francs.

6° ESTAMINET, *A la Descente des Canotiers*, sis rue de la Deûle, n° 37.
Loué 300 francs.

7° CABARET, *Aux Dernières Nouvelles*, sis rue d'Emmerin, n° 13.

8° TROIS MAISONS A USAGE DE COMMERCE, rue Léon-Gambetta:

La première à usage de mercerie, portant le n° 86 de ladite rue.

La deuxième, cabaret, *Au Maurien*, rue Léon-Gambetta, n° 68.

La troisième à usage de tapissier, rue Léon-Gambetta, n° 68 bis.

Louées: 615 francs, 300 francs, 400 francs.

9° CABARET, *A la Fleur des Champs*, sis rue Auguste-Potié, n° 70.
Loué 320 francs.

10° CABARET, sis rue de la Motte, n° 29, et à l'angle de la place.
Loué 360 francs.

11° CABARET, sis rue du Bac prolongée, n° 88.
Loué 300 francs.

COMMUNE D'EMMERIN

12° DEUX MAISONS, sises rue Le Boucq:

CABARET, *Au Cœur Joyeux*, ET MAISON D'OUVRIERS.

Louées: 200 francs et 144 francs.

13° DEUX MAISONS, sises rue Le Boucq:

CABARET, loué 156 francs.

ET MAISON D'OUVRIERS, louée 144 francs.

14° CABARET, *Au Lion d'Or*, sis à l'angle de rues de l'Obeau des Sadi-Carnot et Auguste Lotie.
Loué 200 francs 40 centimes.

COMMUNE D'HALLENNES-LES-HAUBOURDIN

15° LE DOMAINE UTILE de 6 ares 65 centiares, avec les Bâtiments d'un Cabaret *A Belle-Vue*, sis au chemin de Fournes à Lomme, loué 250 francs.

16° UNE PROPRIETE comprenant 3 maisons sises à l'angle des chemins d'intérêt commun n°s 13 et 63.

La première, cabaret *A la Voclette*.
Louée 230 francs.

La deuxième, à usage d'ouvrier, louée 144 francs.

Et la troisième à usage d'ouvrier, louée 120 fr.

COMMUNE DE SANTES

17° UNE MAISON à usage de boucherie et de cabaret, sous l'enseigne *Au Bon Perdrier*, sise rue Neuve.
Louée 400 francs.

18° UN CABARET *Au Repos d'Afrique*, sis rue Neuve.
Loué 240 francs.

19° CABARET, *A Port-Arthur*, autrefois *A la Descente des Lillois*, sis à l'angle des chemins de halage et de la Baille des Marais, vis-à-vis le pont d'Houplin.
Loué 225 francs.

COMMUNE DE WAVRIN

20° CABARET *A la Truelle*, sis rue Saint-Eloi.
Loué 200 francs.

21° CABARET, sis rue Saint-Eloi, contre la mairie.
Loué 150 francs.

COMMUNE DE BEAUCAMPS

22° CABARET *Au Boquet*, sis à l'angle des chemins du Boquet et de Bois-Grenier à Wavrin.
Loué 100 francs.

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LE-SEC

23° CABARET *Au Petit Bonheur*, front au chemin de Le Maisnil, à la Fin de la Guerre. Loué 225 francs.

24° CABARET *Estaminet de la Gare*, contre le passage à niveau de la gare de Beaucamps-Erquinghem.
Loué 240 francs.

COMMUNE D'ENGLOS

25° UNE MAISON à usage de cabaret et de maréchal ferrant, *Estaminet du Commerce*, sis à l'angle des chemins de grande communication n° 7 et d'intérêt commun n° 63; louée 400 francs.

Commune Deûlémont-Wattrelos

26° CABARET *Estaminet de la Truelle*, ci-devant *Estaminet de la Varlope*, front au gravier du Blanc-Coulon, 3, loué 135 francs.

27° CABARET, *Estaminet du Cœur-Joyeux*, front au chemin d'Armentières à Seclin, loué 120 francs.

COMMUNE DE LOMME

28° TROIS MAISONS:

La première, cabaret, *Au Chant des Oiseaux*, sise à l'angle des rues de l'Ermitage et Kuhlmann, louée 600 francs.

Et les deux autres à usage d'ouvriers, front à la rue Kuhlmann, louées chacune 168 francs.

29° CABARET, *Au Bien Venu*, à l'angle des rues de Canteleu, n° 41, et du Maréchal.
Loué 460 francs.

COMMUNE DE LA CHAPELLE D'ARMENTIÈRES

30° CABARET, front au chemin de Seclin à Armentières, près de la gare d'Ennetières-en-Weppes.

COMMUNE DE WATTIGNIES

31° CABARET, *Au Bon Coin*, à l'angle des chemins du Hem et des Vaches, loué 100 francs.

COMMUNE D'HOUPLIN

32° CABARET, *Au Plvier doré*, à l'angle des chemins d'Armentières à Seclin et d'Houplin à Gondecourt.
Loué 200 francs.

MISE-A-PRIX:

N° 1	62.500 fr.
2	9.830
3	10.000
4	6.920
5	10.360
6	7.850
7	6.050
8	8.870
9	4.680
10	7.750
11	6.920
12	5.830
13	4.750
14	6.030
15	3.290
16	12.050
17	7.110
18	5.130
19	3.080
20	3.940
21	5.690
22	1.830
23	5.720
24	7.850
25	8.750
26	1.920
27	2.270
28	12.900
29	8.170
30	1.000
31	5.420
32	6.530

Pour plus ample désignation, voir les affiches.

Pour tous renseignements, s'adresser en l'étude de Me Georges DELEPLANQUE, notaire à Lille, 58, rue de l'Hôpital-Militaire.

Et pour visiter, s'adresser à la Brasserie de feu M. François BOYAVAL, Grand'Place, à Haubourdin. 66440

Etudes de Me Paul LEFORT et Emile GODRON, docteur en droit, avoués à Lille.

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE

VILLE DE ROUBAIX

Rue de l'Alma, n°s 128 et 130
rue d'Arcole, n°s 34 et 36
(Anciennement n°s 36 et 38)

QUATRE

MAISONS A VENDRE

Par suite de licitation entre majeurs et mineurs.

L'adjudication aura lieu le MERCREDI 16 JUIN 1909, à onze heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués.

DÉSIGNATION

VILLE DE ROUBAIX

Rue de l'Alma, n°s 128 et 130
Rue d'Arcole, n°s 34 et 36
(anciennement n°s 36 et 38)

UNE PROPRIETE sise à Roubaix, rue de l'Alma et rue d'Arcole, comprenant QUATRE MAISONS portant les n°s 128 et 130 de la rue de l'Alma et les n°s 34 et 36 de la rue d'Arcole (anciennement n°s 36 et 38), les dites maisons comprenant chacune:

Au rez-de-chaussée. — Deux pièces avec corridor et dépenses.

Au premier étage. — Deux chambres.

Au second. — Grenier.

Avec cour commune d'une part, pour les maisons rue de l'Alma, et autre cour également commune pour les maisons rue d'Arcole, d'autre part.

Puits commun aux quatre maisons.

Le tout compris au cadastre sous les n°s 2440 à 2452 de la section H, pour une contenance de un are trente-huit centiares; tenant d'un côté à la rue de l'Alma, de deux autres côtés à la rue d'Arcole et dans le fond à M. Tiberghien.

Les quatre maisons sont louées suivant bail verbal et sans charges, savoir:

1° La maison sise rue de l'Alma, 128, à M. Jean-Baptiste Plouvier, plombier, à Roubaix, moyennant un loyer mensuel de 25 francs;

2° La maison sise rue de l'Alma, 130, à M. Charles Dubois, serrurier, moyennant un loyer mensuel de 20 francs;

3° La maison sise rue d'Arcole, 34, à M. Georges Pottier, moyennant un loyer mensuel de 16 francs;

4° La maison sise rue d'Arcole, 36, à M. Arthur Delescluse, moyennant un loyer mensuel de 16 francs.

Mise-à-prix: 5.000 francs.

La vente a lieu en exécution d'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Lille, le vingt-quatre avril 1909, enregistré et signifié.

Entre: 1° M. Gaston Krabansky, célibataire majeur, négociant, demeurant à Roubaix, boulevard de Strasbourg, n° 77; 2° M. Jean-Louis Krabansky, fabricant de moutarde, demeurant à Mouvaux, rue de Roubaix, 174; 3° M. Jules Krabansky, fabricant de moutarde, demeurant à Roubaix, rue de la Redoute, n° 149; 4° Mme Marie Krabansky, épouse de M. Richard Tettelin, concierge, avec lequel elle demeure, à Roubaix, rue du Nouveau-Monde, n° 43, et ledit M. Tettelin pour assister et autoriser son épouse; 5° Mme Camille Krabansky, épouse de M. Victor Termeulen, menuisier, avec lequel elle demeure, à Roubaix, quai de Marseille, et ledit M. Victor Termeulen pour assister et autoriser son épouse; 6° Mme Clémence Krabansky, épouse de M. Edouard Duquenne, directeur de la Boulangerie l'Union, avec lequel elle demeure, à Roubaix, Grande-Rue, n° 59, et ledit M. Duquenne pour assister et autoriser son épouse; 7° Mme Olympe Krabansky, veuve de M. Henri Termeulen, demeurant à Roubaix, rue des Longues-Haies; 8° M. Gustave-Joseph Bodoux, tisserand, demeurant à Roubaix, rue de la Tuilerie, n° 18; 9° M. Léandre-Xavier Bodoux, tisserand, demeurant à Roubaix, fort Bayart rue de l'Arc, impasse Mazagran, n° 3; 10° Mme Marie Bodoux, épouse de M. Ildevert-Joseph Vanhesschen, apprêteur avec lequel elle demeure à Roubaix, rue Pierre-de-Roubaix impasse Saint-Paul, n°s 18, et ledit M. Vanhesschen pour assister et autoriser son épouse; 11° M. Pierre-Léon Vanhesschen, rattacheur, demeurant à Roubaix, rue du Tilleul, cour Lefebvre, n° 202; 12° Mlle Elisa Vanhesschen, célibataire majeure, soigneuse, demeurant à Roubaix, rue du Tilleul, cour Lefebvre-Dhondt, n° 1; 13° Mme Marie Bodoux, sans profession, demeurant à Roubaix, rue du Tilleul, n° 204, veuve de M. Pierre-Joseph Deheuvels.

Demandeurs ayant pour avoué Me Paul LEFORT.

Et: 1° Mme Augustine Spriet, demeurant à Wattrelos, rue Neuve, n° 42, veuve de M. Désiré-Henri Krabansky « tant en » son nom personnel au besoin » qu'au nom et comme tutrice » naturelle et légale de: 1° Marie-Thérèse Krabansky; 2° » Paul Krabansky, ses enfants » encore mineurs, issus de son » union avec ledit M. Désiré-» Henri Krabansky »; 3° M. Jean-Baptiste-Pierre Vanhesschen, rattacheur, demeurant à Roubaix, rue du Tilleul, cour Lefebvre-Dhondt, n° 1, veuf en premières noces de dame Joséphine-Elise Bodoux « tant en » son nom personnel au besoin » qu'au nom et comme tuteur » légal de Mlle Germaine-Joséphine Vanhesschen, sa fille » encore mineure, issue de son » union avec ladite dame Joséphine-Elise Bodoux, son épouse décédée. »

Défendeurs ayant pour avoué Me Emile GODRON.

En présence ou eux dûment appelés de: 1° M. Paul Spriet, boulanger, demeurant à Wattrelos, rue Pierre-Catteau, en sa qualité de subrogé-tuteur *ad hoc* des mineurs Krabansky ci-dessus nommés; 2° M. Jean Bodoux, menuisier, demeurant à Roubaix, rue des Parveniers, n° 74, en sa qualité de subrogé-tuteur *ad hoc* de la mineure Germaine-Joséphine Vanhesschen, ci-dessus nommée.

S'adresser pour les renseignements:

1° Au Greffe du Tribunal civil de Lille, où se trouve déposé le cahier des charges;

2° A Me CLAUDE, notaire commis pour la liquidation, demeurant à Roubaix, rue Neuve.

3° A Me Emile GODRON, docteur en droit, avoué co-licitant, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 103 bis.

4° A Me Paul LEFORT, docteur en droit, avoué chargé des formalités pour parvenir à la vente, demeurant à Lille, rue de Puébla, 11 (successeur de Me Houzé).

Ainsi fait et rédigé à Lille, mai 1909.

Signé: LEFORT.

Enregistré à Lille, le 21 mai 1909, f° , c° . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

Signé: DEMAIRE.

66052

AVIS

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme « Raffinerie de Pétrole du Nord », sont convoqués en *Assemblée Générale extraordinaire* pour le Mardi 22 Juin, à 2 heures et demie de relevée, au siège social, à Wasquehal (Nord), et en *Assemblée générale annuelle* pour le même jour, à 3 heures de relevée, au siège social.

Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire

1. Prorogation de la Société au-delà du terme fixé par les statuts.

Ordre du Jour de l'Assemblée générale annuelle.

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1908-1909.
2. Rapport du Conseil de surveillance.
3. Approbation des Comptes de l'exercice et fixation du dividende.
4. Nomination de 3 administrateurs.
5. Nomination de Commissaires de surveillance pour l'exercice 1909-1910.

N.-B. — Les possesseurs d'au moins 10 actions au Porteur, devront pour être admis aux Assemblées, déposer leurs titres au Siège social, à Wasquehal, ou à Paris, 25, rue d'Enghien, pour le 12 Juin au plus tard.

66458c

Etudes de Me Henri ROMBAUT, docteur en droit, et de Me Alfred DESMAZIERES, avoués à Lille.

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE

VILLE DE ROUBAIX

Premièrement
TROIS

MAISONS

à usage d'estaminet

et dépendances, rue de la Halle, 1, 19, 21.

Deuxièmement
DEUX

MAISONS

à usage d'habitation

et dépendances, rue Charles-Quin, 40 et 42.

A VENDRE

Par suite de licitation.

L'adjudication aura lieu le MERCREDI 16 JUIN 1909, à onze heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais de Justice de la dite ville.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués

DÉSIGNATION

VILLE DE ROUBAIX

Article Premier

Rue de la Halle, n° 17.

UNE MAISON A USAGE D'ESTAMINET et ses dépendances, avec le fonds et le terrain sur lequel elle est érigée, tenant d'un côté à Caudrelier, et d'autre côté à la maison suivante.

Mise-à-prix: 10.000 fr.

Article deuxième

Rue de la Halle, n° 19.

UNE MAISON A USAGE D'ESTAMINET et dépendances, avec fonds et terrain sur lequel elle est érigée, tenant d'un côté à la maison précédente n° 17, et d'autre côté à la maison ci-après n° 21.

Mise-à-prix: 12.000 fr.

Article troisième

Rue de la Halle, n° 21.

UNE MAISON A USAGE D'ESTAMINET et dépendances, avec fonds et terrain en dépendant, tenant d'un côté à la maison précédente n° 19, d'autre côté à M. Vandenhende, et dans le fond au même.

Mise-à-prix: 12.000 fr.

Article quatrième

Rue Charles-Quint, n° 40

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION et dépendances, avec fonds et terrain en dépendant, tenant d'un côté au n° 42 ci-après, d'autre côté à M. Koszul.

Mise-à-prix: 12.000 fr.

Article cinquième

Rue Charles-Quint, n° 42

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION et dépendances, avec fonds et terrain en dépendant, tenant d'un côté à la maison précédente n° 40, d'autre côté à M. Glorieux-Fauchille.

Mise-à-prix: 12.000 fr.

Nota. — Les trois maisons ci-dessus situées rue de la Halle, sont érigées sur un terrain d'une contenance totale de trois cent huit mètres carrés vingt et un décimètres carrés environ.

Les deux maisons ci-dessus, situées rue Charles-Quint, sont érigées sur un terrain d'une contenance totale de trois cent soixante-neuf mètres carrés soixante-dix décimètres carrés environ.

OCCUPATION

La maison, rue de la Halle, 17, est louée à MM. Léon et Emile Declercq, brasseurs à Hem, pour une durée de neuf années consécutives qui ont commencé à courir le premier novembre 1902, moyennant un loyer annuel de douze cents francs, payable par trimestre échu, en l'étude de Me Fontaine, notaire à Roubaix, et ce, aux termes d'un bail reçu par ledit Me Fontaine, le onze septembre 1902, enregistré; (contributions et assurance à charge du propriétaire).

La maison, rue de la Halle, 19, est louée à M. et Mme Emile Meurisse-Drossart, pour une durée de neuf années consécutives, qui ont commencé à courir le premier octobre 1907, avec faculté pour les preneurs seuls, de faire fin de bail à l'expiration des 3 ou 6 premières années, à charge de prévenir trois mois à l'avance, moyennant un loyer annuel de seize cents francs, payable par trimestre échu, en l'étude de Me Fontaine, notaire, et ce, en vertu d'un bail reçu par ce dernier, les 7 et 18 octobre 1907; (contributions et assurance à charge du propriétaire).

La maison, rue de la Halle, 21, est louée à Mme veuve Louis Prouvost, née Odette Duval, en vertu d'un bail reçu par Me Fontaine, notaire à Roubaix, les 25, 31 octobre et 2 novembre 1901, enregistré, et d'un acte de cession de bail reçu par le même notaire, les 14 octobre et 2 décembre 1904, enregistré, pour la durée de 3, 6 ou 9 années du premier janvier 1902, moyennant, outre les charges, un loyer annuel de seize cents francs, payable par trimestre et d'avance.

La maison, rue Charles-Quint, n° 40, est louée à Mlle Augustine Moyart, pour une durée de neuf années consécutives, ayant commencé à courir le premier avril 1905, avec faculté pour chacune des parties de faire fin de bail à l'expiration des trois ou six premières années, en se prévenant six mois à l'avance, et ce, moyennant, outre les charges, un loyer annuel de treize cent cinquante francs, payable par trimestre échu, en vertu d'un bail reçu par Me Fontaine, notaire à Roubaix, le 10 mars 1905, enregistré.

La maison, rue Charles-Quint, n° 42, est louée à M. Alphonse Screpel, teinturier à Roubaix, pour une durée de neuf années consécutives du premier octobre 1904, avec faculté pour chacune des parties, de faire fin de bail à l'expiration des trois ou six premières années, en prévenant six mois d'avance, et ce, moyennant outre les charges, un loyer annuel de douze cent vingt-cinq francs soixante centimes, payable par trimestre échu, en vertu d'un bail reçu par Me Fontaine, notaire à Roubaix, le 2 septembre 1904, enregistré.

S'adresser pour tous renseignements:

1° Au Greffe du Tribunal civil de Lille, où est déposé le cahier des charges;

2° A Me Paul FONTAINE, docteur en droit, notaire commis pour la liquidation, demeurant à Roubaix, rue Saint-Georges, 25;

3° A Me Alfred DESMAZIERES, avoué co-licitant, demeurant à Lille, rue Basse, 5;

4° A Me Henri ROMBAUT, docteur en droit, avoué chargé des formalités pour parvenir à la vente, demeurant à Lille, rue Basse, 24.

66476

BRASSERIE DU FRESNOY

Société coopérative

61, rue de Rome, Roubaix.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 13 juin 1909, à 10 heures, très précises du matin au siège de la Société, rue de Rome, 61.

Ordre du jour:

1. Lecture du procès-verbal de la dernière réunion;
2. Présentation et acceptation des nouveaux sociétaires;
3. Relevé du 1er trimestre;
4. Questions diverses.

Le Conseil d'Administration.

66443d

SOCIETE ANONYME
DES

Etablissements Eycken & Leroy

Manufacture de Produits Chimiques

Capital: 2.000.000 de francs

Siège social: WASQUEHAL.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'Assemblée générale ordinaire de la Société qui aura lieu le 24 *Juin prochain*, dans un des salons de l'*Hôtel de la Paix, rue de Paris, 46, à Lille, à deux heures et demie.*

La carte de présence sera à la disposition des actionnaires, pour la signature, à partir de deux heures.

Veuillez agréer, nos sincères salutations.

Le Président,
Ch. CAMUSET.

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration;
2. Rapport du Commissaire des Comptes;
3. Approbation des comptes de l'Exercice;
4. Nomination d'un Administrateur en remplacement de M. Charles Leroy, administrateur sortant, par voie de tirage au sort et rééligible;
5. Nomination d'un Commissaire pour l'exercice 1909 et fixation de sa rémunération;
6. Autorisation aux Administrateurs de traiter des affaires avec la Société.

Nota: Article 34 des Statuts. — Les propriétaires d'actions au porteur devront, pour avoir le droit d'assister à l'Assemblée, représenter leurs titres ou un certificat constatant le dépôt des dits titres avec indication de leurs numéros dans les caisses d'un établissement de Banque ou de Crédit.

66458d

Cabinet
de M. Abel CAPON.
Liquidateur à Lille
12, rue des Jardins

Avis de Cession

Première publication

En exécution de la loi du 17 mars 1909, il est donné avis que, d'un acte sous seings privés, en date à Lille du 29 mai 1909, il résulte que: 1° Mme Veuve Piquet-Allard, agissant en son nom personnel, et comme tutrice de son fils mineur René Piquet; 2° M. Maurice-Arthur Piquet, demeurant tous à Lille, Vieux-Marché-aux-Fromages, 17.

Ont vendu à M. Léon Grumeaux, charcutier, et à la dame Angélina Dehen, son épouse, demeurant ensemble, à Lille, rue de Paris, n° 236.

Le fonds de Commerce de Charcuterie fine dépendant de la succession de M. Ernest Piquet, et situé à Lille, 17, Marché-aux-Fromages, et comprenant:

Les droits incorporels à l'achalandage et à la clientèle y attachés; les objets mobiliers et le matériel servant à l'exploitation du fonds, et les marchandises en dépendant.

Moyennant prix et conditions indiqués au dit acte.

Entrée en jouissance fixée au 1er Juin 1909.

Domicile élu en le cabinet de M. Abel Capon, liquidateur à Lille, 12, rue des Jardins.

Délai d'opposition expirant le 21 juin 1909.

66510d

Cabinet de
M. F. DRUESNE, Gradué en droit, succ. de M. BRIFFAUT, 14, rue d'Inkermann, Roubaix.

AVIS DE CESSION

Suivant acte sous seing privé, en date du 29 Mai 1909, M. Auguste Josse a cédé à M. Albert Krabansky, boucher, à Mouvaux, le fonds de commerce de boucherie qu'il exploite à Roubaix, rue Colbastopol, n° 71, comprenant clientèle, matériel et droit au bail. Domicile est élu chez M. F. Druesne où toutes oppositions seront valablement reçues jusqu'au 18 Juin 1909.

Première publication en conformité de la loi du 17 Mars 1909.

66526d

Etude de Me CLAUDE, notaire à Roubaix.

CESSION

de Fonds de Commerce

Deuxième publication

(Article 3, loi du 17 mars 1909)

D'un acte reçu par Me Claude, notaire à Roubaix, le 15 mai 1909, il résulte que M. Louis Loez, électricien, demeurant à Roubaix, rue du Bois, n° 19, a cédé à M. Georges Cuignier, ingénieur électricien de l'Université de Louvain, demeurant à Warcoing (Belgique) le fonds de commerce à usage d'électricien qu'il exploitait à Roubaix rue du Bois n° 19, comprenant la clientèle et l'achalandage, le matériel et l'agencement servant à l'exploitation, toutes les marchandises existant en magasin et le droit pour le temps restant à courir de la location de la maison où il est exploité.

Les oppositions seront reçues, à peine de forclusion, en l'étude de Me Claude notaire où domicile est élu, jusqu'à l'expiration du dixième jour qui suivra la présente publication.

Pour extrait:
E. CLAUDE.

66525d

Cabinet de M. Georges PETIT
Liquidateur, Agréé de l'U. C. L.
FONDÉ EN 1885
131, rue Nationale, LILLE
Téléphone 40.97

CESSION

Deuxième publication

Conformément à l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, il est donné avis que, d'un acte sous-seings privés, en date à Lille du 12 mai 1909, il appert que M. Emile JANSSENS et Dame Justine DEROUBAIX, son épouse autorisée, demeurant ensemble à Roubaix, ont vendu à M. Charles LEDUC, demeurant à Valenciennes, le fonds de commerce de tissus, rouennerries, toiles, torchons et flanelles en gros et demi-gros, qu'ils exploitent à Roubaix, 27, rue du Chemin-de-Fer.

Ensemble la clientèle, l'achalandage, le matériel, l'enseigne ainsi que le droit au bail des locaux servant à son exploitation et les marchandises dont fonds.

Moyennant prix et conditions arrêtés entre les parties.

Délai d'opposition expirant le 9 juin 1909.

Election de domicile à Lille, en le cabinet de M. Georges PETIT, liquidateur, 131, rue Nationale et à Roubaix, 27, rue du Chemin-de-Fer. 66452d

---

Etude de Me Eugène DUPREZ, docteur en droit, notaire à Roncq.

CESSION

de Fonds de Commerce

Exécution de la loi du 17 mars 1909.

Première insertion

Suivant acte reçu par Me DUPREZ, notaire à Roncq, le 26 mai 1909, enregistré.

M. Henri TIERS-DESTOMBES, marchand boulanger demeurant à Roncq, a cédé à M. Jules BAYARD, camionneur, demeurant à Roncq et Mlle Marie COUSINNE, sans profession, demeurant à Roncq;

Le fonds de commerce de boulangerie lui appartenant et qu'il exploite à Roncq, rue de Lille, n° 274, moyennant prix et conditions arrêtés entre les parties.

Domicile élu pour les oppositions en l'étude de Me DUPREZ, notaire à Roncq;

Délai d'opposition expirant le 17 juin 1909. 66441d

Les créanciers de Meurisse-Oudart, ex-négociant en vins et liqueurs, à Annappes, sont invités à se réunir le Mercredi 16 Juin 1909, à 11 heures du matin au Tribunal de Commerce de Roubaix, pour la vérification de leurs créances.

Ceux qui n'ont pas encore effectué la remise de leurs titres et bordereaux de créances sont invités à les déposer dans le délai de quinzaine au Greffe du Tribunal de Commerce ou dans les mains du liquidateur.

66521d

Les créanciers de M. Bricourt, confiseur, rue de la Chaussée, 35, à Roubaix, sont invités à se réunir le Vendredi 18 Juin 1909, à 10 heures du matin, au Tribunal de Commerce de Roubaix pour la vérification de leurs créances.

Ceux qui n'ont pas encore effectué la remise de leurs titres et bordereaux de créances sont invités à les déposer dans le délai de quinzaine au Greffe du Tribunal de Commerce ou dans les mains du liquidateur.

66522d

Immeubles

A VENDRE OU A LOUER

Etude de Me Paul FONTAINE, docteur en droit, notaire à Roubaix, rue Saint-Georges, n° 25.

VILLE DE ROUBAIX

Rue Chanzy, n°s 61 et 63.

BELLE

PROPRIÉTÉ

comprenant: DEUX

MAISONS

à usage d'habitation et 413 mètres carrés 62 décimètres carrés de fonds et terrain.

Revenu annuel: Maison n° 61, 1.080 francs, et n° 63, 420 fr.

A adjuger publiquement

en un ou deux lots.

Le LUNDI 7 JUIN 1909, à 2 heures de l'après-midi.

Pour visiter, se présenter les mercredis, de 10 heures à midi. (Voir les affiches). 66072

VILLE DE ROUBAIX

Rue Daubenton, n° 26

UNE BELLE

MAISON

A VENDRE

au Tribunal civil de Lille, le 9 Juin 1909, à 11 heures.

Mise-à-prix: 10.000 fr.

Pour renseignements, s'adresser:

1° Au Greffe du Tribunal;

2° A Me FONTAINE, notaire à Roubaix;

3° A Me VANDEWALLE, avoué à Lille. 66036

Etude
de Me Paul FONTAINE, docteur en droit, notaire à Roubaix, rue Saint-Georges, 25.

VILLE DE ROUBAIX

Grande-Place
(près de la rue Pierre-Motte)

VASTE

Bâtiment

à usage de commerce ou de bazar

avec 514 mètres carrés 70 décimètres carrés de fonds.

A LOUER de suite

64532

Etude de Me Amédée DUCHANGE notaire à Roubaix, rue du Pays, n° 14.

VILLE DE ROUBAIX

Rue de l'Alma, n° 258

MAISON

à usage d'estaminet

Louée 600 francs jusqu'au 30 septembre 1909.

A VENDRE

Mise-à-prix proposée . . . . . 4.000 fr.

L'an 1909, le JEUDI 17 JUIN, à deux heures de l'après-midi, pour commencer à trois heures précises, en l'étude de Me DUCHANGE. 66310

Etudes de Me Pierre MOTTE, notaire à Lille, rue de l'Hôpital Militaire, n° 37, et de Me Amédée DUCHANGE, notaire à Roubaix, rue du Pays, n° 12.

COMMUNE DE WATTEN

(Nord).

Canton de Bourbourg

(Ligne du Chemin de fer de St-Omer à Calais)

1° GRANDE

USINE

(En activité)

A usage de tannerie, corroierie et vernisserie avec 1 hectare 73 ares 88 centiares de fonds et terrain d'après mesurage.

2°

FONDS DE COMMERCE

et CLIENTÈLE

A VENDRE

Par suite de dissolution de société.

Sur la mise-à-prix proposée de. . . 80.000 fr.

L'an 1909, le MERCREDI 16 JUIN, à deux heures de l'après-midi, pour commencer à trois heures précises, par le ministère de Me MOTTE, en présence de Me DUCHANGE, en la Chambre des Notaires, rue Puébla, n° 7, à Lille.

Pour les conditions de la vente, s'adresser à Roubaix, soit à Me DUCHANGE, notaire, soit à M. RUFFELET, avocat-agréé, rue Nationale, 2, liquidateur de la société. 66475

Etude de Me Emile MORY, notaire à Lannoy.

WILLEMS

A front du pavé d'Hem, à Willems

BELLE

MAISON

à usage de rentier

et 35 ares 44 centiares de fonds et jardin potager.

A VENDRE

Par adjudication publique et volontaire.

Par suite de décès.

L'an 1909, le LUNDI 14 JUIN, à trois heures de relevée, en la salle de la Mairie de Willems, par le ministère de Me Emile MORY, notaire à Lannoy. 66454

Salle des Adjudications des Notaires de Lille, rue de Puébla, 7.

Etude de Me Auguste ROUZE, docteur en droit, notaire à Lille, rue de Pas, 13 bis.

Le VENDREDI 18 JUIN 1909, à deux heures.

COMMUNE D'HERTAIN

(BELGIQUE)

(*Arrondissement de Tournai*)
près Blandain et Marquain,

14 hectares, 23 ares, 28 centiares de

LABOUR

A VENDRE

Par suite de décès

Fermage: 1.600 francs.

Mise-à-prix: 40.000 francs.

66035

Etude de Me TOURNANT, notaire à Montreuil-sur-Mer.

Commune de Saint-Josse-sur-Mer

(Ligne de Paris à Calais)

VENTE

DE

TERRES à briques

Le JEUDI 3 JUIN 1909, à deux heures après-midi, chez M. Bibloque, débitant.

M. TOURNANT vendra.

24 hectares de terres situés à proximité de la gare de Saint-Josse.

Ces terres divisées en 24 lots renferment en grande quantité de la terre à briques de première qualité 66453d

---

Etude
de Me Albert TAMBOISE, docteur en droit, notaire à Lille, successeur de Me Paul DELEDICQUE, 101, boulevard de la Liberté.

A VENDRE

par adjudication publique

LE MERCREDI 9 JUIN 1909, à 2 heures très précises, en la salle des adjudications des notaires de Lille, 7, rue de Puébla.

I.

MAISON

DE RENTIER

Rue Colson, n° 5.

124 m. carrés de fonds, cour et jardin.

Mise-à-prix: 28.000 fr.

II.

COMMUNE DE LOMME

au Grand-But

2 hect. 12 ares, 99 cent. de

LABOUR

Mise-à-prix: 8.500 fr.

1 hect. 16 ares 14 cent. de

LABOUR

Mise-à-prix: 5.800 fr.

1 hect. 59 ares, 56 cent. de

LABOUR

Mise-à-prix: 6.200 fr.

52 ares 16 centiares de

LABOUR

Mise-à-prix: 2.200 fr.

III.

COMMUNE DE RONCQ

22 ares 15 centiares de

PATURE VERGER

Au Plat-Vinage,

Mise-à-prix: 1.000 fr.

1 hect. 24 ares, 04 cent. de

LABOUR

au Bilmont.

Mise-à-prix: 5.150 fr.

1 hect. 24 ares, 04 cent. de

LABOUR

au Bilmont.

Mise-à-prix: 5.450 fr.

IV.

COMMUNE DE WATTRELOS

UNE

FERME

avec 2 Hect. 65 ares 80 cent. de fonds et

TERRES

en 5 parties

au lieu dit: Carbuyère.

Mise-à-prix: 12.800 fr.

V.

COMMUNE DE FOREST

17 ares 72 cent.

Labour et Carrière

aux Longs-Prés

Mise-à-prix: 650 fr.

49 ares 62 cent. de

LABOUR

au Hameau du Marais.

Mise-à-prix: 2.300 fr.

81 ares 36 cent. de

au Hameau du Marais.

Mise-à-prix: 4.150 fr.

53 ares 46 cent. de

LABOUR

au Hameau du Marais.

Mise-à-prix: 2.400 fr.

VI.

COMMUNE DE HEM

17 ares 33 cent. de

LABOUR

lieu dit: Les Manques.

Mise-à-prix: 700 fr.

1 hect. 01 are 66 cent.

LABOUR

Lieu dit: Château d'Hem

Mise-à-prix: 5.200 fr.

VII.

Commune de Templeuve en Pévèle

94 ares 51 cent. de

LABOUR

lieudit Haute Rue.

Mise-à-prix: 3.300 fr.

1 hect. 24 ares 04 cent. de

PATURE

lieudit Haute Rue

Mise-à-prix: 3.900 fr.

53